

## Projet du lac de Lourdes : l'intervention du Maire de Lourdes

### Les échanges entre JPA et Josette Bourdeu

- **Jean-Pierre Artiganave** : « Cette affaire est complexe parce que je tiens à ce que l'environnement de ce projet soit le plus clair possible pour la commune de Lourdes. Il existe encore un risque de voir échouer ces négociations. Ce que nous voulons, c'est un projet harmonieux, populaire, sans risque pour l'environnement, modeste, sur l'embarcadère et sur Baloum et Arrouach. Nous voulons trouver une autre formule de fonctionnement du golf du lac de Lourdes. Sachant que dans cette affaire, il y a deux solutions : peut-être un peu la vôtre nous fermons, peut-être un peu la nôtre, nous cherchons un autre exploitant, un exploitant qui nous soulage en partie de deux problèmes : le problème du fonctionnement du golf, nous n'avons pas – c'est ma conviction – nature à gérer un golf. Et surtout et avant tout à nous faire éliminer du budget municipal, chose courante depuis maintenant une quinzaine d'années, une dotation sous mode de subvention en fonctionnement sur le golf. Je peux échouer et ce sera ma responsabilité et si j'échoue dans ces négociations, c'est moi qui le dirai en premier aux Lourdais. Si c'est le cas, nous ouvrirons d'autres pistes et nous en discuterons.

Réponse à une troisième question : il est possible que nous n'échouions pas. Vous avez remarqué que j'ai signé avec une société une convention, un bail précaire d'exploitation de l'embarcadère du lac de Lourdes. Nous avons un candidat qui veut voir ce qui se passe en temps réel sur une saison sur le lac de Lourdes en l'exploitant.

Quel mode de consultation pour les Lourdaises et les Lourdais ? Il y a plusieurs types de consultation : il y a un mode de consultation que certains prônent et de manière parfois intempestive qui est la procédure référendaire, on consulte la population sur un projet en demandant est-ce que vous êtes pour ou est-ce que vous êtes contre. L'avantage qu'on aurait à faire cela à propos du lac de Lourdes, c'est que nous n'avons encore rien décidé. Moi, je ne sais pas si c'est ce mode là que je retiendrai. Moi, je vous dis tout de suite plutôt pas parce que je crois plutôt à une bonne information, tout d'abord à une bonne discussion et ensuite un mode de consultation qui peut s'effectuer lors d'une grande assemblée générale, voire d'un dépôt de notes, de remarques par rapport à un projet. Et ce dans le plus large espace de concertation possible. Je signale quand même pour ceux qui m'entendent ici et pas simplement au niveau des conseils municipaux que moi je ne suis pas venu à un tel ou à un tel. Moi, j'ai la responsabilité de cette commune, pour un temps. J'espère que nous sortirons de cette affaire du lac de Lourdes au plus grand profit des Lourdaises et des Lourdais. Moi, je suis simplement pendant le temps qui m'est donné le garant de l'intérêt public.

Dans cette affaire d'embarcadère, comme dans cette affaire de golf, je pense – mais on en délibèrera – qu'en effet une municipalité, une collectivité publique, n'ait pas faite pour gérer ce type d'équipement.

Madame Bourdeu ?

- **Josette Bourdeu** : Vous dites toujours que la collectivité publique n'est pas faite pour gérer. Donc, elle n'a pas été faite pour gérer le Pic du Jer, conclusion : on n'en parle plus d'ailleurs.

- **Jean-Pierre Artiganave** : Mais le Pic du Jer va bien Mme Bourdeu.

- **Josette Bourdeu** : Il fallait le renflouer quand même..

- **Jean-Pierre Artiganave** : Non, on n'a rien renfloué du tout. Dans l'affaire du Pic du Jer s'il y a affaire comme vous dites, sans rappeler vos propos de 1995 lorsqu'il s'est agi de transférer la charge qui est d'ailleurs, je vous le rappelle, dans le temps. Dans l'histoire du Pic du Jer, il y a eu des va et vient comme dans le temps du Musée Pyrénéen ou autres n'est-ce pas et pas toujours à l'avantage de la commune de Lourdes d'ailleurs si je compte les débours, pour parler des collections du Musée Pyrénéen ou pour parler de l'affaire Soro à propos du Pic du Jer à l'époque, n'y revenons pas. Et aussi à ce que la commune a dû aussi déboursier, etc. Dans l'affaire du Pic du Jer, c'est simple. Nous avons un délégué qui a mis un certain nombre d'argent et beaucoup sur l'équipement et en particulier sur l'infrastructure du Pic du Jer. Il continue à être là. Ça fait maintenant pratiquement 10 ans. Il me semble avoir de bons résultats. La formule que nous avons trouvée pour justement l'aider, nous aider à passer ce cap, n'est pas une formule de débours financier pur et vous le savez très bien. Je ne vois pas quelle est la différence entre aujourd'hui l'exploitation du Pic du Jer et ce qu'elle était hier, ce qui m'importe c'est que le Pic du Jer continue. Ce qui m'importe c'est que sur l'embarcadère, après vous choisirez votre option, je trouve respectable de dire : investissons sur l'embarcadère c'est-à-dire mettons ...

- **Josette Bourdeu** : J'en suis persuadée

- **Jean-Pierre Artiganave** : Très bien. Mettons plusieurs millions d'euros sur un projet d'aménagement saisonnier et ensuite vous me direz comment vous le ferez exploiter ? Par des employés communaux ?

- **Josette Bourdeu** : Pourquoi pas ?

- **Jean-Pierre Artiganave** : Par une mise à bail, etc. Ça on le verra. Nous, nous choisissons une option qui est une option globale parce qu'elle va dans les deux sens. Vous me direz en ne réagissant que sur l'embarcadère, comment vous traiterez le problème du golf, etc. Je sais vous allez me répondre : vous allez le fermer. C'est une option. Vous proposerez et on en discutera.

- **Josette Bourdeu** : On met des millions d'euros sur la halle, nous on aurait mis des millions d'euros pourquoi pas sur le lac et l'embarcadère. C'est un choix politique. C'est tout.

- **Jean-Pierre Artiganave** : Les deux choix politiques n'ont pas la même envergure. Sur les halles, le sujet est clos.

- **Josette Bourdeu** : La preuve, le chantier n'est pas encore commencé.

- **Jean-Pierre Artiganave** : Non, c'est pas commencé. Je vous suggère d'ailleurs à ce propos d'aller faire un tour du côté de Tarbes ...

- **Josette Bourdeu** : Oui, je sais, vous téléphonez régulièrement dans les services. Je suis au courant.

- **Jean-Pierre Artiganave** : La situation hégémonique dans laquelle vous êtes, vous pourriez être précautionneux des intérêts de Lourdes dans cette affaire...

- **Josette Bourdeu** : Ecoutez-moi M. le Maire. Vous avez un conseiller général qui vous défend. Vous n'avez qu'à lui demander.

- **Jean-Pierre Artiganave** : J'ai un très bon conseiller général qui, lui, ne fait pas l'ostracisme de nous contrer tous les matins et j'aimerais que le conseiller général de Lourdes-Est dans ce débat qui ne devrait pas être politique, file peut-être un coup de main aux Lourdaises et aux Lourdais et à la ville de Lourdes dans cette affaire. Mais jusque là je la trouve ou je le trouve un peu taisant et un peu modeste quant aux ambitions qu'elle veut consacrer à sa bonne ville de Lourdes. Bon, y a t' il d'autres questions ?

**Propos recueillis par Gérard Merriot**